



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°32

Réunion du : **Mardi 28 mars 2023**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

CHAMPIONNAT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES-MIDI

24576639 – PARIS XIII ES / FC CONSEIL DEPT 92 du 01/04/2023 (R1 Elite)

Courriel de la Mairie de Paris, la rencontre aura lieu au stade SUZANNE LENGLEN N°3 à 13H.
Accord de la Commission.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} ET DERNIER RAPPEL AVANT SANCTIONS :

24577359 – REUNIONNAIS DU VAL D'ORGE 81 / NEW TEAM VINCENNES 1 du 18/03/2023 (R2/B)

1^{er} RAPPEL :

25782485 – BANQUE FRANCE 2 / METRO FOOTBALL US 1 du 25/03/2023 (Coupe Entreprise CREDIT MUTUEL)

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI

La finale aura lieu à 14h00 le 27/05/2023 sur le terrain synthétique du complexe sportif PEDRO PAULETA à NOZAY :

METRO FOOTBALL US 1 / BRETONS PARIS 81

Trois arbitres officiels et un délégué officiel seront désignés.

Une réunion de préparation avec les 2 clubs sera organisée courant mai 2023.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.
FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI MATIN**

La finale aura lieu à 10h le 27/05/2023 sur le terrain synthétique du complexe sportif PEDRO PAULETA à NOZAY :

ORANGE F. ISSY / HEC PANATHENE

Trois arbitres officiels et un délégué officiel seront désignés.

Une réunion de préparation avec les 2 clubs sera organisée courant mai 2023.

PROCHAINE REUNION : MARDI 04 AVRIL 2023